Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Garde d'enfant à domicile enceinte et place en crèche

Par Ninou

Bonjour,
Nous venons d'apprendre que nous avons obtenu une place en crèche pour septembre 2017 et souhaitons donc rompre le contrat de travail qui nous lie à notre nounou.
La difficulté est qu'elle est enceinte. Son congé maternité commencera mi septembre, voire début septembre pour un congé pathologique. Nous sommes donc dans les délais pour que le contrat arrive à son terme après exécution de son préavis au 31.08.
Peut-on procéder à son licenciement sans enfreindre la loi?
Ses droits à indemnité Sécu puis Pole Emploi seront-ils impactés par ce licenciement?
Merci beaucoup.